

Rétrospective de la session : session de printemps 2026

La session de printemps du Parlement s'est tenue du 2 au 20 mars 2026. Dans cette rétrospective de la session, metal.suisse revient sur les principaux projets de loi concernant l'industrie métallurgique.

Programme d'allègement budgétaire 27






metal.suisse regrette que le paquet d'allègements budgétaires ait été démantelé et, par conséquent, considérablement édulcoré. Ce paquet aurait offert une occasion unique de revoir les subventions devenues inutiles et de préparer durablement le budget fédéral pour les années à venir. Dans de nombreux domaines, les fonds fédéraux sont dépensés et génèrent des effets d'aubaine. metal.suisse déplore en particulier la suppression de la loi sur les forêts du paquet d'allègements budgétaires. La promotion du bois prévue à l'art. 34a constitue une subvention qui fausse le marché, laquelle pouvait se justifier lors de son entrée en vigueur en 1991 en raison d'une défaillance du marché, mais qui ne repose plus aujourd'hui sur une telle base légitime. Au contraire : la demande en bois a massivement augmenté ces dernières années. En maintenant cette promotion, cet article renforce plutôt une inégalité de traitement des matériaux de construction par l'État, ce qui influence la concurrence et perturbe le libre marché. metal.suisse continue de s'engager en faveur d'une concurrence loyale et s'oppose fermement à toute subvention de matériaux de construction individuels. Chaque matériau de construction devrait plutôt être utilisé là où il peut le mieux mettre en valeur ses atouts.


Le maintien du programme Bâtiments constitue toutefois une ombre au tableau. Celui-ci continue d'apporter une contribution importante à la réalisation de l'objectif « zéro émission nette ».

Initiative populaire et contre-projet indirect « De l'électricité pour tous à tout moment (Stop au black-out) »

metal.suisse salue l'orientation prise par le Conseil des États, qui soutient la contre-proposition indirecte du Conseil fédéral. La Suisse fait ainsi un pas de plus vers la levée de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires, ce qui constitue une correction importante de la Stratégie énergétique 2050, qui s'est révélée jusqu'à présent un échec. L'ouverture technologique est une première étape vers un mix énergétique équilibré et des conditions stables pour l'industrie. En outre, metal.suisse soutient certains points de l'initiative qui n'ont pas été repris dans le contre-projet. Ainsi, l'énergie nucléaire, dont il est prouvé qu'elle est respectueuse du climat, devrait être mise sur un pied d'égalité avec les énergies renouvelables dans la procédure d'autorisation.

Vous trouverez ci-dessous les dossiers pertinents pour metal.suisse.

Titre	Statut	Chronologie	Évaluation
25.063 Programme d'allégement budgétaire 2027 de la Confédération (objet du Conseil fédéral)	Liquidé	Projet 1 17/12/2025 : Conseil des États Décision s'écartant du projet 03-11/03/2025 : Conseil national/Conseil des États Diverses divergences 20/03/2026 : Conseil national/Conseil des États Adoption lors du vote final	
25.4638 Adapter les seuils d'achat afin de renforcer l'économie suisse (motion)	Attribué à la commission compétente	09/03/2026 : Conseil des États Adoption	
25.068 «De l'électricité pour tous en tout temps (Stop au blackout)». Initiative populaire et contre-projet indirect (objet du Conseil fédéral)	En commission du Conseil national	11/03/2026 : Conseil des États Adoption de la contre-proposition indirecte 11/03/2026 : Conseil des États Rejet de l'initiative	
25.3624 Accorder aux apprentis une autorisation frontalière pour toute la durée de leur apprentissage (motion)	Transmis au Conseil fédéral	15/09/2025 : Conseil des États Adoption 11/03/2026 : Conseil national Adoption	
24.3780 Aligner sur le secteur privé les salaires versés par la Confédération (motion)	Transmis au Conseil fédéral	07/05/2025 : Conseil national Adoption 12/03/2026 : Conseil des États Adoption	

25.3984 Optimiser l'examen des subventions pour garantir la santé des finances fédérales (motion)	Liquidé	15/12/2025 : Conseil national Adoption 18/03/2026 : Conseil des États Adoption	
25.4409 Garantir le niveau des prestations de CFF Cargo, y compris le maintien d'un réseau central dans le transport combiné de marchandises (motion)	Transmis au Conseil fédéral	09/12/2025 : Conseil des États Adoption 19/03/2026 : Conseil national Adoption	
23.462 Entreprises fédérales en concurrence avec le secteur privé. Clarifier les règles du jeu (initiative parlementaire)	En commission du Conseil national	26/03/2024: CER-E Approbation 20/03/2026 : Conseil national Prolongation du délai jusqu'à la session de printemps 2028	

Le secrétariat de metal.suisse se tient à votre disposition pour toute question.

Andreas Steffes +41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01
Hendrik Rowedder +41 61 202 94 35
Viaduktstrasse 8
4051 Bâle
info@metalsuisse.ch